Mémoire : projet de loi n° 21, *Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités*

Présenté à la *Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles* de l'Assemblée nationale

Par le mouvement Mères au front, pour l'amour de nos enfants

Date : 21 février, 2022

Au nom des groupes Mères au front du Québec :

Mères au Front - Laurentides
Mères au front - Ville de Québec
Mères au front - Abitibi-Ouest
Mères au front - Arthabaska-Érable
Mères au front - Laval
Mères au front - Rouyn-Noranda
Mères au front - Vaudreuil-Soulanges
Mères au front - Montréal
Mères au front - Saint-Jean-sur-Richelieu
Mères au front - Cantons-de-l'Est
Mères au front - Memphrémagog
Mères au front - Les Moulins
Mères au front - Rive-Sud
Mères au front - Rosemère et les environs
Mères au front - Saguenay
Mères au front - Outaouais
Mères au front - Lac-Saint-Jean
Mères au front - Rimouski
Mères au front - Val-d'Or
Mères au front - Sherbrooke
Mères au front - MRC de Maskinongé
Mères au front - Baie-des-Chaleurs
Mères au Front - MRC de Drummond
Mères au front - Matane

Autrices: **Gabrielle Spénard-Bernier**, mère au front national, M.Sc. Santé environnementale et santé au travail, coordonnatrice du mouvement; **Catherine A. Gagnon**, mère au front Rimouski, PhD, consultante en environnement et relations avec les communautés autochtones; **Marie St-Arnaud**, mère au front Laurentides, PhD, sciences de l'environnement et **Laure Waridel**, mère au front Cantons-de-l'Est, PhD, anthropologie et sociologie du développement

QUI SOMMES-NOUS?

Le mouvement Mères au front est né au printemps 2020 d'un sentiment d'urgence partagé par de nombreuses mères et grands-mères quant à la nécessité de protéger l'avenir de nos enfants et des générations futures contre l'inaction climatique. Nous sommes un mouvement décentralisé et diversifié d'un océan à l'autre et au-delà. Plus de 7 000 personnes ont rejoint le mouvement Mères au front et plus de 30 groupes d'action se sont formés de l'Abitibi à la Gaspésie en passant par presque toutes les régions du Québec et au-delà de nos frontières. Au Canada anglais, nous faisons alliance avec For Our Kids afin de maximiser notre impact sur la scène fédérale.

CE QUE NOUS SOUHAITONS EXPRIMER

Mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités: un pas dans la bonne direction !

Alors que notre monde vit des crises sanitaire, climatique et écologique sans précédent, nous avons une occasion unique de réimaginer nos collectivités et l'économie pour construire des systèmes résilients qui respectent les limites écologiques de notre planète tout en répondant aux besoins humains.

En ce sens, nous tenons d'abord à féliciter le gouvernement Legault d'avoir décidé de mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités. Un tel projet de loi était nécessaire depuis longtemps.

Il était donc temps!

À titre de mères, de grand-mères et des nombreux allié-e-s de notre mouvement, nous tenons à vous en remercier au nom de tous nos enfants et petits-enfants. Nous souhaitons que ce geste législatif ne soit que l'amorce d'une série d'autres à venir, encore plus ambitieux, nous libérant le plus rapidement possible de notre dépendance aux énergies fossiles.

Même si le potentiel économique pétrolier et gazier est extrêmement faible sur notre territoire, la symbolique est tout de même forte et nécessaire. L'avenir économique du Québec, et de la planète passe par les énergies vertes. En prenant part à la Beyond Oil and Gas Alliance (BOGA) , le Québec se place du bon côté de l'histoire. Nous pouvons en être fiers.

Pas de cadeaux pour l'industrie

Pour accélérer la transition sociale et écologique, l'implémentation de programmes et de politiques doit être cohérente avec les prédictions des scientifiques et les cibles ambitieuses qui s'y rattachent, sans compromis. L'élimination de l'exploitation et de l'exploration pétrolière et gazière au Québec est une de ces mesures cohérentes, mais à condition qu'elle s'exprime clairement et sans compromis. Les pseudo projets pilotes et compensations financières proposées sont en effet inacceptables. L'argent public doit servir à financer une transition véritable et non à enrichir davantage les compagnies d'énergies fossiles.

L'industrie pétrolière et gazière est déjà aux abois pour demander des compensations financières à l'État québécois. Or, légalement, il n'est pas obligé de le faire. L'Assemblée nationale est souveraine.

Comme l'a démontré le *Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)* dans un rapport publié en juin, l'Assemblée nationale « peut adopter une loi mettant un terme à l'industrie des hydrocarbures sur son territoire, sans indemnité pour les entreprises concernées, et ce, même rétroactivement »[1].

Si le gouvernement Legault va de l'avant avec des indemnisations, il s'agira donc d'un choix politique, et non pas d'une obligation juridique. Nous souhaitons rappeler qu'au cours des dix dernières années, le gouvernement du Québec a reçu environ 12 millions$ pour les permis d'exploration, mais a versé plus de 120 millions$ en subventions pour des projets pétroliers qui ne se sont jamais réalisés[2].

Que dire des dizaines de millions$ devant être dépensés par les contribuables pour les 775 puits gaziers et pétroliers abandonnés par l'industrie sur notre territoire[3]? Comment peut-on tolérer une telle irresponsabilité corporative au Québec?

En bon comptable, nous demandons à François Legault et à toute son équipe de faire tous les calculs en tenant compte des coûts environnementaux et sociaux générés par l'industrie pétrolière et gazière. Ils seront alors forcés de constater que si des indemnisations sont à verser, elles devraient sortir des poches de l'industrie des hydrocarbures pour être versées à nos enfants qui devront assumer la facture

---

[1] Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). Rapport de recherche. Loi mettant fin aux activités d'hydrocarbures au Québec. 2 juin 2021. https://www.cqde.org/wp-content/uploads/2021/06/CQDE_RapportRecherche_VF_web.pdf
[2] Shields, Alexandre.Projets pétroliers et gaziers: annuler les permis risque de coûter cher. Le Devoir. 13 octobre 2021.https://www.ledevoir.com/societe/environnement/639933/exploitation-petroliere-et-gaziere-annuler-les-permis-risque-de-couter-cher
[3] Shield, Alexandre. Le Québec compte 775 puits pétroliers et gaziers abandonnés, dont 209 introuvables. Le Devoir. 30 avril 2021.https://www.ledevoir.com/societe/environnement/599791/le-quebec-compte-775-puits-petroliers-et-gaziers-abandonnes-dont-209-introuvables

immense de la crise climatique. Une facture qui ne se paiera pas seulement en dollars, mais aussi en vies humaines. Des vies qui n'ont pas de prix.

L'industrie pétrolière et gazière ne devrait pas tomber en bas de sa chaise en apprenant qu'en tant que contribuables, nous considérons qu'elle a déjà eu plus que sa part du gâteau. Elle savait depuis les années 70 que ses pratiques contribuaient à la dégradation de la vie sur Terre et qu'une transition était nécessaire. Elle a préféré semer le doute et continuer à engranger un maximum de profit tout en discréditant les alternatives aux combustibles fossiles.

L'idée des projets pilotes inscrits dans le projet de loi nous semble provenir directement de l'influence des lobbyistes de l'industrie puisqu'elle est calquée sur le projet de partenariat proposé par Questerre avec la Première Nation de Wôlinak. Est-il nécessaire de rappeler que cette compagnie poursuit le gouvernement pour sa Loi sur les hydrocarbures et pousse maintenant l'arrogance jusqu'à proposer un pseudo-projet pilote en territoire autochtone pour contourner la nouvelle loi? Or, le 19 janvier dernier, 400 universitaires signaient une lettre pour condamner le projet de crédit d'impôt fédéral à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage de carbone (CUSC), tel que prétend le faire Questerre[4]. Le Projet de loi 21 qui ouvre la porte aux "projets pilotes" de CUSC offre ici un cadeau à l'industrie des hydrocarbures pour des projets qui leur permettraient de contourner les objectifs de la loi.

Il est temps que le gouvernement du Québec se tienne debout face à une industrie qui nous a coûté beaucoup plus cher qu'elle ne pourra jamais rapporter.

LE GOUVERNEMENT DOIT RECONNAÎTRE SA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE NOS ENFANTS ET DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Nous sommes des mères, des grands-mères et des allié.e.s mobilisés pour nos enfants qui pour l'instant n'ont pas le droit de vote, mais qui seront les plus affectés par la crise climatique.

Nous reconnaissons le principe d'équité intergénérationnelle et la responsabilité du gouvernement à l'égard des générations futures. Ceci est particulièrement important considérant que les changements climatiques, et certaines solutions préconisées,

[4]Radio-Canada, 400 universitaires s'opposent à une aide fédérale au stockage du carbone. 20 janvier 2022. Lettre des universitaires concernant le crédit d'impôt: d'impôthttps://fr.scribd.com/document/554042277/Lettre-des-universitaires-concernant-le-credit-d-impot#from_embed

auront des conséquences sur plusieurs générations. Ainsi, nous refusons de laisser une dette écologique de cette ampleur à nos enfants.

À vous qui déciderez de l'issue de ce projet de Loi, nous vous demandons de penser à tous les enfants que vous connaissez et à ceux que vous croisez, d'ici et d'ailleurs. En tant que Mères au front, nous vous demandons de protéger leur santé et leur sécurité qui, nous le savons maintenant, dépendent de la protection de l'environnement.

Les bonnes comme les mauvaises décisions se prennent une à la fois. Elles déterminent l'avenir. Considérant l'état d'urgence climatique dans lequel nous nous trouvons, nous n'avons plus le temps d'en prendre des mauvaises.

C'est pourquoi nous appuyons les demandes exprimées dans les mémoires présentés par le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), Équiterre, Nature-Québec, la Fondation David Suzuki, le Front commun pour la transition énergétique, la Coalition étudiante Arrêtons GNL, ainsi que par Éric Pineault, professeur à l'Institut des sciences de l'environnement de l'UQAM et par Marc Durand, professeur retraité du département Sciences de la Terre et atmosphère de l'UQAM.

Nous vous attendons au front, pour l'avenir de nos enfants. Ils ont besoin de nous tous.

ANNEXE

Notre cri du cœur

Nous sommes Mères et Grand-Mères, par le sang et autrement.
Nous nous levons pour protéger nos enfants.

Nos enfants qui ne veulent plus faire d'enfants.
Nos enfants qui appellent à l'aide.
Nos enfants, volcans de promesses, que nous avons invités dans cette vie en leur parlant de beauté, de douceur, de vertige.
De possibles.

Nous sommes celles qui mettent au monde.
Celles qui nourrissent et celles qui soignent.
Nous sommes fières et en colère.
Aimantes et décidées.
Nous exigeons des gestes forts et immédiats.
De la droiture et du courage politique.

Nous sommes de partout, nous sommes innombrables.
D'un océan à l'autre et bien au-delà.

Nous sommes mère loup, mère caribou, mère outarde et mère carcajou.
Nous sommes la mère béluga qui meure en mettant bas et la mère kangourou qui fuit le brasier.
Nous sommes toutes les mères.
Nous sommes aussi la vôtre.

Nous sommes en colère, et vous savez que notre colère est juste.
Nous voulons un avenir.
Nous voulons que la vie gagne.
C'est notre devoir de la protéger et aussi le vôtre.
Nous allons tout faire pour.

Nous bercerons d'un bras et brandirons l'autre.
L'amour de nos enfants est notre arme de construction massive, pour la suite du monde.